Insee Flash
Auvergne-Rhône-Alpes

N° 76
Juillet 2020

Département du Rhône : deux collectivités, un million d'emplois

La Métropole de Lyon, centre de décisions économiques, concentre un taux élevé d'emploi dans le secteur tertiaire. Le Rhône conserve une part industrielle importante. Sa population est mieux insérée professionnellement et affiche un faible taux de chômage. Elle est également moins précaire que celle vivant dans la Métropole de Lyon, où les inégalités de niveaux de vie sont plus marquées.

Laëtitia Chevallet, Insee

Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), la Métropole de Lyon est une collectivité territoriale avec un statut unique en France. En plus des champs d'action traditionnels de la communauté urbaine, elle exerce sur son territoire les compétences d'un conseil départemental.

Depuis le 1er janvier 2015, le département du Rhône se compose donc de deux collectivités territoriales : la Métropole de Lyon, constituée de 59 communes, et le territoire du Conseil départemental du Rhône, appelé Rhône dans la suite de l'étude, qui s'étend sur 208 communes.

L'industrie particulièrement présente dans le Rhône

Fin 2017, la Métropole de Lyon compte 792 270 emplois, soit près du quart de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes. Plus d'un emploi sur deux appartient au secteur tertiaire marchand et un sur quatre au tertiaire non marchand *(figure 1)*. Cette part prépondérante du tertiaire est caractéristique des métropoles. Le poids des activités à forte valeur ajoutée (prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, conception-recherche…) y est d'ailleurs particulièrement important. Dans la Métropole de Lyon, l'industrie représente un emploi sur dix. Ce poids de l'industrie, plus important que dans la plupart des métropoles, s'explique par la présence de grands établissements, notamment dans les industries pharmaceutiques et chimiques.

Le Rhône compte 178 400 emplois. Riche d'activités économiques diversifiées, il comprend une part importante d'industrie (16 % des emplois) et de construction (8 %). Les spécificités industrielles du Rhône sont nombreuses et reposent sur un maillage d'entreprises de petite taille. Des activités traditionnelles comme le textile, ou industrielles (installation et réparation de machines et d'équipements, fabrication de caoutchouc-plastique) côtoient des secteurs manufacturiers comme la métallurgie. Bien que moins présent qu'ailleurs, le secteur tertiaire concentre toutefois plus de 60 % des emplois de ce territoire.

Le poids de l'emploi non salarié est plus important dans le Rhône que dans la Métropole de Lyon (13 % contre 8 % de l'emploi total). Le profil des non-salariés diffère dans les deux territoires, reflet de leurs spécificités économiques. Le Rhône se démarque par une forte proportion de non-salariés dans l'agriculture et la construction. Dans la Métropole de Lyon, ils opèrent plus fréquemment dans le secteur tertiaire (activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, secteur de la santé humaine et de l'action sociale). Dans ce territoire, le nombre de non-salariés augmente ces dernières années, surtout sous le statut d'auto-entrepreneur, notamment dans le secteur des transports.

1 Prédominance de l'emploi tertiaire dans la Métropole de Lyon

Emploi total par secteur d'activité fin 2017 (en %)

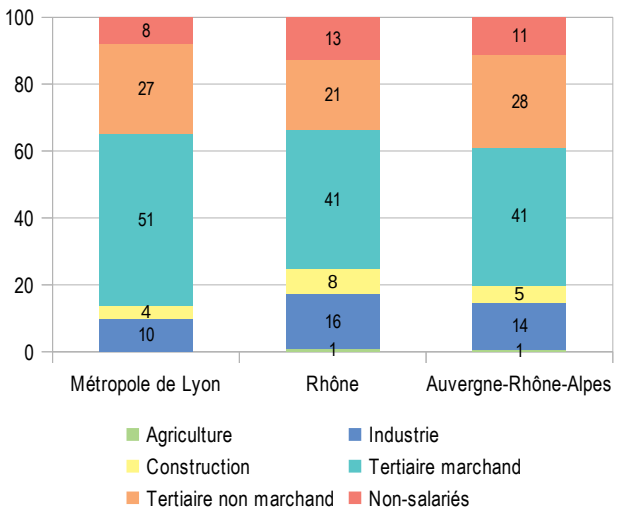

Source : Insee, estimations d'emploi 2017

Insee

2 Dans la Métropole de Lyon, le chômage suit la courbe nationale

Taux de chômage trimestriel (en % de la population active)

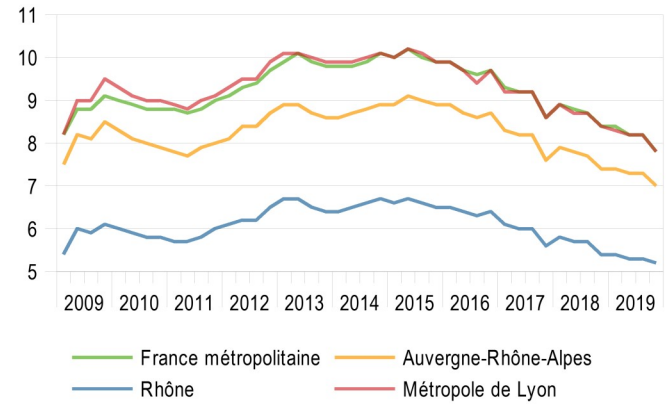

Source : Insee, taux de chômage localisés

Un taux de chômage particulièrement bas dans le Rhône

Fin 2019, la situation économique de la Métropole de Lyon contient le taux de chômage à 7,8 %, un niveau proche de celui de la France métropolitaine. Si la Métropole de Lyon attire sur son territoire des actifs qualifiés ayant un emploi ainsi qu'une population jeune et étudiante, de nombreuses personnes en recherche d'emploi s'y installent également.

Dans le Rhône, le taux de chômage est faible, à 5,2 % *(figure 2)*. Il est favorisé par la présence de nombreux « navetteurs », personnes habitant dans le Rhône mais travaillant à l'extérieur. La moitié des rhodaniens ayant un emploi travaillent en dehors du territoire, principalement dans la Métropole de Lyon. Territoire périurbain, le Rhône accueille plutôt des actifs et leur famille, à la recherche d'un meilleur cadre de vie et d'un foncier plus accessible. Le taux d'emploi est ainsi plus important dans le Rhône que dans la Métropole de Lyon (71 % des 15-64 ans y ont un emploi contre 63 %).

Plus de pauvreté et d'inégalités dans la Métropole de Lyon

Le plus faible taux de chômage du Rhône contribue à ce que sa population soit globalement moins exposée à la précarité. Avec seulement 8 % de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté monétaire *(définitions)*, le Rhône est le département français le moins touché par la pauvreté. Dans la Métropole de Lyon, la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est deux fois plus élevée (16 %), légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine (15 %).

Dans les deux collectivités, le niveau de vie des personnes les plus aisées est parmi les plus élevés de France. En revanche, la situation des plus modestes diffère fortement. Dans la Métropole de Lyon, la proportion de jeunes sans emploi et de familles touchées par le chômage est plus importante, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Si les chômeurs sont plus exposés au risque de pauvreté, la structure familiale, comme la part des personnes seules ou des familles monoparentales, peut aussi renforcer des situations économiques déjà complexes.

Dans le Rhône, le niveau de vie des 10 % les plus modestes est supérieur à celui de la Métropole de Lyon *(figure 3)*. Les inégalités y sont donc moins marquées. Dans le Rhône, les personnes figurant parmi les 10 % les plus riches gagnent trois fois plus que les 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de quatre dans la Métropole de Lyon.

3 Les niveaux de vie des plus modestes creusent l'écart

Niveaux de vie par décile en 2017 (en euros)

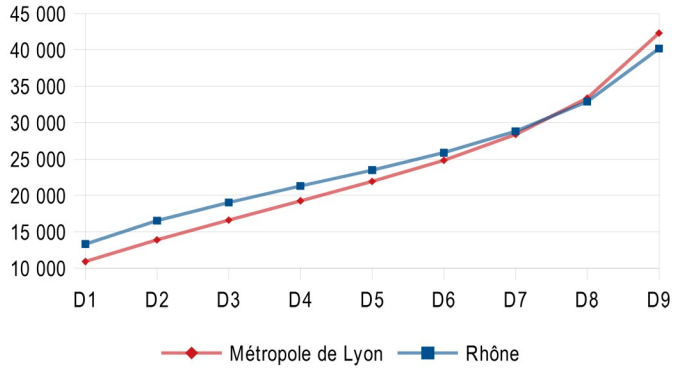

Note de lecture : dans le Rhône, les 10 % les plus modestes (soit le 1er décile) ont un niveau de vie inférieur à 13 320 euros en 2017.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017

Sources et définitions

Les **estimations annuelles d'emploi** sont calculées à partir du dispositif Estel (estimations d'emplois localisées) qui réalise une synthèse de sources administratives et permet de tenir compte de la multi-activité. Les informations complémentaires sur les caractéristiques des non-salariés sont issues du recensement de la population 2017. Les données relatives à l'emploi sont localisées au lieu de travail au 31 décembre.

Le **fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** de 2017 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales. Ces informations permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les **taux de chômage localisés** présentés ici sont estimés suivant une méthode proche de celle adoptée pour les zones d'emploi. Les taux de chômage sont localisés au lieu de résidence.

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)**, également appelé « niveau de vie », est le revenu disponible par « équivalent adulte ». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Une activité régionale mitigée au troisième trimestre », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 21, janvier 2020
- « Dans la région, de très hauts revenus plus souvent issus d'activités salariées », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 72, mai 2020
- « Rhône et Métropole de Lyon : deux territoires moteurs de l'emploi régional », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 62, juillet 2019
- « Rhône hors Métropole : un département dynamique mais aux territoires contrastés », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 4, février 2016

Insee
Mesurer pour comprendre